

Solidaires 37

Trimestriel des syndicats

Solidaires Unitaires Démocratiques d'Indre et Loire

« DU PAIN ET DES ROSES » (devise des IWW américains).

Numéro 54

octobre 2018

1€

Cinquième congrès de SOLIDAIRES 37

L'ordre infirmier,
c'est toujours non !

La Poste: mas-
sacre à la hache

Une union locale
solidaires à Saint-
Pierre-des-Corps

« Retraite par
points » : c'est non !

*Rencontre avec
Nicole Feldman
Françoise Tomeno
autour de mai 68*

Le cinquième congrès de SOLIDAIRES 37 a vu une soixantaine de délégués débattre du bilan de l'action de l'interpro ces dernières années et des orientations futur de cette union interprofessionnelle. Il s'est clôturé sur deux constats :

Une baisse de 5,6 % de nos adhérent-e-s. C'est une première; jusqu'alors notre progression, même si elle était modeste, était constante. Cela s'explique par les départs en retraite de plus en plus importants dans certaines de nos grosses structures et par le fait que nous n'avons pas pu mettre en place une politique de développement cohérente de SOLIDAIRES 37 sur le département. Le manque de moyens pour y parvenir a été pointé et cet enjeu primordial ne peut plus être ignoré plus longtemps par nos syndicats.

Le renouvellement du bureau et la nécessité d'avoir un travail collégial pour l'animer. Contrairement à ce que véhiculent certains " agités du bocal ", il n'y a pas de " bureaucratie " à SOLIDAIRES 37. C'est un "luxe" que nous ne pouvons pas nous permettre... L'ancien délégué départemental sur le départ n'était même pas permanent ! Et le bureau se résumait souvent à son expression minimale. Si notre Union Syndicale a pu fonctionner de façon à peu près correcte durant toutes ces années, cela reposait sur trop peu de camarades et fragilisait ainsi l'ensemble. L'autre enjeu de ce congrès était

bien de se donner des moyens collectifs, partagés par plusieurs camarades, afin de maîtriser la gestion de l'interprofessionnelle et de développer une prise en charge collective du sujet.

C'est ce qu'a réaffirmé notre congrès. Reste désormais à mettre en œuvre réellement ses orientations afin que SOLIDAIRES 37 retrouve le chemin d'un développement fidèle à nos valeurs, aux enseignements de la Charte d'Amiens et à la nécessaire alternative à la société capitaliste.



L'ordre, c'est toujours non ! Ni inscription, ni cotisation !

Depuis 13 ans l'intersyndicale nationale anti-ordre (SUD Santé Sociaux, CGT, FO, UNSA, CFTC, SNICS-FSU et CFDT) se bat contre la mise en place de l'Ordre National Infirmier (ONI) aux côtés des professionnel·les. Depuis 2005 l'ordre bute contre la profession qui, dans son immense majorité, n'y adhère pas. Malgré ce rejet massif, l'ONI est maintenu artificiellement en vie par les gouvernements successifs, leurs banques, leurs tribunaux et il a besoin de financement pour se payer ses locaux, son fonctionnement et ses frais de représentation.

Suite à une décision du Conseil d'Etat de fin octobre 2017, l'ONI a obtenu le 18 juillet, la publication d'un décret imposant aux employeurs la transmission de la liste des infirmier·es travaillant dans leurs établissements pour une inscription provisoire automatique à ONI, tout comme pour les pédicurespodologues. Cette inscription provisoire devra être ensuite confirmée par les agents à l'ordre qui les contactera. Faute de quoi ils et elles seront considérés comme non inscrites. En pleine période estivale, alors que les soignant·es se démènent à effectifs ultra réduits, au prix de leur santé, pour assurer la continuité des soins, le gouvernement choisit de donner un nouveau coup de pouce à l'ordre et un mauvais coup à la profession. Les ordres entendent obtenir de nos employeurs ce qu'ils n'ont pas obtenu par notre adhésion volontaire. Sur les 640 000 infirmier·es en exercice, seul·es 170 000 sont adhérent·es, dont 100

000 en secteur libéral. Par le biais de l'inscription automatique, c'est le racket organisé du paiement de la cotisation qui nous attend ! Infirmier·es, pédicurespodologues, kinésithérapeutes : Ne laissons ni les ordres ni nos directions décider pour nous !

L'ordre infirmier, même gratuit, on n'en veut pas : nous refusons une instance disciplinaire de plus, qui contrôlera notre carrière, nos demandes de mutations, et aura la main mise sur notre formation continue pour mieux uniformiser et « normaliser » nos compétences. Refuser de s'inscrire, c'est refuser de payer une cotisation. Tu ne fais pas partie de l'ONI, tu ne leur dois rien... C'est notre principale arme de résistance ! Nous sommes des milliers à résister, vont-ils nous interdire toutes et tous d'exercer notre profession ? Vont-ils priver la population des près de 500 000 infirmier·es non inscrit·es à l'ONI qui assurent aujourd'hui les soins dans les établissements publics,



privés et en libéral ? Notre nombre, c'est notre force ! Certain·es des nôtres reçoivent par courrier simple des pseudos injonctions de tribunaux exigeant la cotisation : de l'esbroufe, de la menace... Pas de courrier recommandé = Aucune crainte ! Aujourd'hui, aucun·e infirmier·e n'a été condamné·e par aucun tribunal.

Payer pour travailler ? C'est toujours NON ! Individuellement et collectivement nous allons continuer à résister et ne pas nous laisser imposer un ordre illégitime aux yeux de la profession.

Nationalement la Fédération SUD Sociaux s'est adressée aux autres organisations syndicales pour relancer l'intersyndicale anti-ordre et proposer dans un cadre unitaire des actions collectives. Localement, nous avons fait la même chose.

Nos « Vieilles » et nos « Vieux » militant-es (entre Nous, c'est un JE !), nous ont transmis ou amplifié l'envie (pas d'avoir envie, comme disait « l'évadé » fiscal du « pénitencier » belge... et ce n'est pas une blague !) . . .

Le Nombre, pas que pour résister, juste ne jamais s'abaisser devant l'horreur que ces « crevard-es » (crevure = trop d'égard !), assoiffés de tunes, distillent !

Certains syndicats préfèrent ne retenir que la moitié de la charte d'Amiens, alors qu'ils s'en revendiquent ! Être en dehors des partis et vouloir l'émancipation sociale vont forcément (forcer = s'en donner la peine) de pair. Comment peut-on tomber dans le piège (que nous dénonçons !) du chacun pour soi ?

Les justifications, les preuves (comme s'il en fallait !), ne doivent pas juste faire honte à celles et ceux qui nous étouffent !.. et n'attendons rien de personne.

« Mourir pour des idées », « La peur n'évite pas le danger », etc... Blablabla !

Dans tous les cas, ça regarde Chacun-e, Ensemble !

Vraies bonnes luttes à Tou-tes,

SUD-Rail Centre-Val de Loire

La Poste : Massacre à la hache

Voici une photo prise le 17 septembre dernier dans le bureau de Joué les Tours. Des casiers de tri pour une tournée de facteur et de factrice remplis à ras bord de courrier, il faut 2 ou 3 jours pour pouvoir tout distribuer... Ce qu'il et elle devrait faire en 1 journée, normalement.

Mais il y a tellement de retard et de dysfonctionnements dans l'organisation mise en place depuis juin dernier et la grève des facteurs-trices de Joué, (notamment à cause de ceux qui font le découpage-à la hache- des tournées, et leur fameux logiciel...), que le courrier s'accumule, ainsi que les arrêts de travail pour maladie, malheureusement.

Certain-es sont à bout, en "burn out", et perdent le "sens du travail"... Un facteur, quel qu'il soit, aime à distribuer l'intégralité de sa tournée... Il connaît les usagers... Et on ne lui donne pas les moyens, en temps et en charge de travail, de rendre ce service public...

Les casiers de tri sont à Joué les Tours... Il n'y en a pratiquement plus à Chambray ; Les facteurs-trices reçoivent leur courrier à

distribuer dans des grosses sacoches jaunes et ne préparent plus leur tournée eux-mêmes...

Quand il y en a, les nouvelles recrues, contrats CDD et intérimaires qui remplacent certaines fois les facteurs absents n'ont aucune formation, aucune doublure pour reconnaître leur tour-

née (normalement, il faut au moins partir en doublure avec un expérimenté pendant 2 jours minimum...).

Sinon, on laisse la tournée "à découvert", c'est-à-dire qu'elle n'est pas faite, ce qui arrive très souvent...

Nous dénonçons (article La nouvelle République du 04 octobre 2018) ces organisations de travail à La Poste, en Indre et Loire, et particulièrement dans Tours et sa périphérie : c'est le même directeur qui se fout de tout, à Joué/Chambray et à Tours Marceau, Coty... Et ces 2 derniers bureaux viennent juste de subir le même genre de réorganisation, le 25 septembre dernier...



4 Une union locale solidaires à Saint-Pierre-des-Corps

Un nouvel outil au service de celles et ceux qui ont un CDI, un CDD, sont en stage, en formation, au chômage, en retraite. SUD-Solidaires 37 ouvre un local à Saint-Pierre-des-Corps.

Les syndicats et adhérent-es de SUD-Solidaires 37 ont constitué une union locale à Saint-Pierre-Des-Corps. Cette Union locale est à la disposition des salarié-e-s qui rencontrent des difficultés dans leur entreprise et souhaitent un conseil ou un soutien.

Cette union locale est aussi à l'écoute de toute personne souhaitant les rencontrer, pour toute raison qu'elle estime nécessaire dans le respect de leurs principes.

Lieu de vie pour faire vivre les idées du syndicalisme et de la transformation sociale comme le conçoit SUD Solidaires vous pourrez y retrouver des permanences juridiques et syndicales, plus largement être accueilli-e dans un lieu d'entraide et de solidarité.

Accueillir ceux qui rencontrent des problèmes avec votre employeur ? Qui ont besoin d'un conseil juridique, qui souhaitent se syndiquer ? Cette union nous permettra de développer des sections syndicales.

Pour défendre nos droits et en gagner de nouveaux !

Les permanences juridique et syndicale se déroule le 1er et 3ème vendredi de chaque mois de 15h à 19h ou sur rendez-vous. Cette permanence est à destination des salarié-es du privé et du public pour des ques-

tions relevant du droit social.

Cette permanence est accessible sans rendez-vous et sans adhésion préalable.

Une union locale Solidaires à Saint-Pierre-des-Corps, pourquoi ?

Lieu de rencontre des syndicats et des syndiqué-es qui se sont donné comme mission de défendre les intérêts de celles et ceux qui ont un CDI, un CDD, sont en stage, en formation, au chômage, en retraite et gagner de nouveaux droits.

Cette union syndicale aide les salarié-e-s à développer des structures syndicales pour se défendre, faire respecter les droits au travail et gagner de nouveaux droits.

Parce que les structures qui composent Solidaires sont soucieuses de faire vivre le débat

démocratique au sein de leurs organisations : nous refusons l'idée d'une hiérarchie pyramidale du syndicat, et voulons faire de nos organisations des espaces de liberté ; des Assemblées Générales décisionnelles sont tenues... Nous ne sommes pas des syndicats d'adhérent-es, mais des syndicats de militant-es libres et engagé-es... Avoir un local sur Saint-Pierre-des-Corps, c'est le gage de faire vivre mieux ces moments de débat.

Parce que le syndicalisme Solidaires se développe au delà des espaces traditionnels que nous occupons (Education, Santé-social, Impôts, énergie), nous pouvons aussi nous développer dans d'autres secteurs ! A nous de nous servir de l'outil du local que nous avons obtenu, à nous de nous investir dans le maillage militant !

Vous travailler à Saint-Pierre-Des-Corps ou vous y habitez, n'hésitez pas à nous rejoindre pour animer cette union !

Contacts :

Union Locale de Saint Pierre des Corps
40 boulevard Jean Jaurès
37700 Saint-Pierre-des-Corps
Tél : 02 47 28 39 94/ 06 75 47 19 10
Mail : solidaires37@orange.fr ou unionlocalesolidaires37700@gmail.com
facebook : [@ULsolidaires37](https://www.facebook.com/ULsolidaires37)

En décembre, votons et faisons voter Solidaires !

Le 6 décembre (vote à l'urne et par correspondance) ou du 29 novembre au 6 décembre (vote électronique) se dérouleront les élections professionnelles dans la fonction publique. Ce scrutin élira les représentant-es dans les Commission Administratives Paritaires ainsi que dans les Comités techniques. Occasion de voter pour un syndicat qui nous représente le mieux et qui défend nos intérêts collectifs et nos valeurs face aux attaques que subissent la fonction publique et tous les secteurs qui la composent. Infos sur : <http://electionsfonctionpublique.solidaires.org/>

ZONE A

services publics

DEFENDRE
Union syndicale
Solidaires

**Adhérent de Solidaires
votons et faisons voter
Solidaires !**

Système universel de « retraite par points » : c'est non !

MEDEF

5

La « réforme » des retraites, qui s'annonce être la plus importante du quinquennat, vise à mettre fin aux 42 régimes de retraite actuels pour les remplacer par un système unique, « universel », de « retraite par point ».

Nommé haut commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye a révélé le 30 mai 2018, dans une interview au Parisien, son projet de réforme : un bouleversement du régime en vigueur, en créant ce système « universel de retraite à points » et en introduisant la capitalisation.

Un système « universel par points » c'est quoi ?

Dans un tel système, le/la salarié-e cumule tout au long de sa carrière professionnelle des points acquis en fonction de la valeur d'achat du point : le montant de la retraite est alors déterminé en multipliant le nombre de points acquis par la valeur du point au moment de la liquidation des droits.

Cet « universel » veut dire baisse générale des pensions !

Le calcul des retraites se fera sur l'ensemble de la carrière (incluant donc les périodes de chômage, de précarité, de petits boulots, de formation, les temps partiels, les congés maternité, etc.), le montant sera donc mécaniquement plus faible par rapport à aujourd'hui, puisqu'actuellement le calcul se fait sur les 25 meilleures années pour le privé et sur les 6 derniers mois pour les fonctionnaires !

Cet « universel » ne veut pas dire égal ou équitable !

Dire que pour un euro on aura la même retraite, c'est faire abstraction que certain-es gagnent

beaucoup d'euros et d'autres beaucoup moins. C'est passer sur le fait que les femmes, les précaires, ceux et celles qui ont connu le chômage ...auront aussi moins d'euros !

Cet « universel » ne veut pas dire juste !

Dans ce système, l'espérance de vie de la génération à laquelle appartient le/la salarié-e entre en ligne de compte pour évaluer le montant de la pension. Mais cette espérance de vie moyenne donnée pour une génération n'est pas la même pour un-e cadre supérieur-e que pour un-e ouvrier-ère dans l'industrie ou le bâtiment ou dans des professions soumises à la pénibilité (reconnue ou non) !

Selon l'INSEE, les 5% les plus riches toucheront leur retraite 13 ans de plus que les 5% les plus pauvres !

Cet « universel » ne veut pas dire une retraite sécurisée !

Dans ce système envisagé par le gouvernement, on saura ce qu'on paiera chaque année, mais on ne saura qu'à la fin ce qu'on aura comme retraite, contrairement au système par répartition actuelle : cela sera un système à cotisations définies mais...à prestations indéfinies (comme aujourd'hui pour l'Agirc-Arrco) ! En effet c'est le gouvernement qui décidera de la valeur du point, à l'achat comme à la liquidation, en fonction des « aléas du contexte économique ». Cette « valeur du point » pourra donc changer



d'une année à l'autre, induisant donc la fin d'un montant garanti de nos retraites !

Pourquoi le gouvernement cache-t-il son jeu ?

Tout simplement parce que ce qu'il veut c'est :

- Un système où les retraites ne coûteraient pas cher et baisseront ;
- Un système qui encouragera (éventuellement avec des aides financières et/ou fiscales) à prendre en complément des retraites par capitalisation soumis aux aléas de la bourse et donc favorables aux marchés financiers ;

Un système où nous n'aurons plus rien à dire, avec une discussion avec les syndicats réduite à peau de chagrin...

Bref, ce qu'il y a d'universel dans ce projet du gouvernement, ce sont les risques pour tous et toutes de voir leurs retraites sérieusement entamées. Ce projet de réforme sert les intérêts des banques et des assurances qui fourniront des complémentaires (pour ceux et celles qui en auront les moyens) pour pallier l'insuffisance de ce système par points. En fait, le gouvernement Macron n'a jamais été au service de « l'universel » : il ne défend pas l'intérêt général, il défend les intérêts particuliers de ses copains, patrons de la finance, du Medef...

Rencontre avec Nicole Feldman, enseignante en lettres classiques, retraitée de l'Education Nationale, militante du NPA

Peux-tu nous rappeler ta situation personnelle en avril/mai 68 (études, profession, situation personnelle) ?

En 68, j'avais 20 ans. J'étais élève/professeur (I.P.E.S.) ¹ en lettres classiques à l'Université de Poitiers. Deux ans auparavant et après une « classe prépa », j'avais été reçue au concours de l'Education Nationale. J'étais en cursus licence pour, ensuite, passer le C.A .P.E.S. Je vivais seule, dans un appartement à Poitiers. Ma mère vivait seule, à Limoges. Mon père, militant du P.C., nous avaient quittés quand j'avais 8 ans ; Après le début des événements, la première fois que je suis retournée à Limoges, ma mère m'a confisqué mes clefs et mon chéquier pour que je ne puisse pas retourner à Poitiers.

Comment as-tu vécu les événements de mai 68, en particulier en tant que jeune femme ?

J'étais une militante « farfelue », proche de la mouvance libertaire et surtout intéressée par tout ce qui avait trait à la non-violence. J'avais un comportement d'observatrice. Roger Garaudy, à l'époque au P.C., chrétien-marxiste, était prof à la fac de Poitiers.

Lors d'une A.G., il avait fait venir Sylvia Montfort ² qui, elle, avait pris la parole. Nous autres, étudiantes, on n'avait pas droit à la parole !

Je me souviens de la violence physique entre les mecs du S.A.C. (Service d'Action Civique, mouvance extrême droite) et les gauchistes.

As-tu perçu une différence dans les comportements, la répartition des rôles entre les hommes et les femmes ?

C'était les débuts de la mixité. Les garçons eux-mêmes n'avaient pas l'habitude de la mixité.

Dans les réunions/AG mixtes, les étudiantes étaient silencieuses et ne prenaient pas la parole.

Dans les groupes, entre filles, on intervenait.

Pour les étudiants du S.A.C., les filles étaient admises à condition qu'elles soient « belles » !

Comment as-tu vécu à l'époque la « libération sexuelle » ?

Les jeunes hommes avaient peur de ces jeunes femmes qui souhaitaient cette libération sexuelle.

Les jeunes femmes étaient « en avance » par rapport aux jeunes hommes sur le désir d'avoir des rapports sexuels.

De plus, elles se débrouillaient comme elles pouvaient avec les problèmes de grossesse éventuelle, l'accès à la pilule était compliqué et l'IVG toujours interdite.

50 ans après, quelle analyse fais-tu de cette période du point de vue l'égalité femmes/hommes ?

Je pense que les femmes étaient plus mûres que les hommes.

Ce qui reste de cette période, c'est que tous ces étudiants qui étaient des meneurs pendant les événements de 1968, fils à papa, petits bourgeois, se sont bien cassés.

Les mandarins d'alors ont été remplacés par ces jeunes étudiants.

¹ Un Institut de préparation aux enseignements de second degré rassemblait, au sein d'une faculté des sciences ou des lettres, des élèves-professeurs rémunérés, généralement durant 3 ans, en vue de l'acquisition des titres habilitant à l'enseignement.

² Sylvia Montfort (1923 – 1991) était une comédienne, écrivaine, metteuse en scène et directrice de théâtre française. Elle a été une militante du théâtre populaire.



Lycéennes privées de manif !

En 68, j'avais 16 ans et j'étais élève de seconde dans un lycée mixte, en banlieue parisienne.

Les profs et les élèves occupaient le lycée jour et nuit.

Les élèves ne pouvaient pas rester la nuit car la majorité étant encore à 21 ans, ils/elles devaient rentrer chez leurs parents après l'heure théorique de fin des cours.

Durant ces journées d'occupation et d'intense activité, tout occupé.es que nous étions à « refaire le monde », nous, les lycéennes, pas les gars, nous avions pour tâche principale de garder les enfants des profs.

Nous ne pouvions pas participer aux AG ni aux manifestations pour cause de baby-sitting auprès des enfants des profs !!

Rencontre avec Françoise Tomeno, psychologue, psychanalyste, retraitée, Sud Santé Sociaux, Attac.

Peux tu nous rappeler ta situation personnelle en avril /mai 68 (Études ? Profession ? Situation personnelle?)

J'avais 21 ans en 68, je terminais mes études de psycho à Tours. Je m'apprêtais à entrer dans la vie professionnelle (en octobre 1968 à l'IME de Seully). Célibataire, j'habitais encore chez ma mère à Mettray. Mon père était décédé 4 ans plutôt. Ma mère avait été couturière lorsqu'elle était jeune, dans son pays, la Suisse. Elle avait milité toute sa jeunesse à la JOC, Jeunesse Ouvrière Chrétienne. Mon père avait été aux Jeunesses Communistes, qu'il avait abandonnées en 1936, au moment des procès de Moscou.

Mes parents étaient des chrétiens progressistes et engagés dans la vie sociale, en particulier dans le village où nous habitons, Mettray. Je partageais leurs valeurs et leurs engagements.

Mes études de psycho me faisaient côtoyer les étudiant.es de philo et surtout de sociologie, qui ont été très actifs en mai 68 à Tours. Le mouvement de 68 était en cohérence avec mes convictions, mes recherches personnelles. C'est aussi en 1968 que j'ai abandonné toute pratique et toute conviction religieuses.

Comment as tu vécu les événements de mai 68, en particulier en tant que jeune femme ?

J'étais très enthousiaste et... très timide. Dans le groupe d'étudiant.es de psycho que je côtoyais régulièrement, je prenais la parole en confiance. Ce n'était plus du tout le cas lors des AG plus larges. Les leaders étaient des garçons.

Quelques rares filles intervenaient, d'une façon souvent hystérisée. J'admirais les uns comme les autres et je me sentais plutôt incapable d'intervenir sur ces sujets sociétaux et politiques généraux.

Il y a pour moi un avant et un après mai 68. Les débats, les événements, ont modifié des façons de voir, d'échanger, de façon fondamentale :

- la liberté de penser et la liberté de la parole
- la question de la psychiatrie, avec la prise de conscience que ce dont il s'agissait, c'était de vivre avec les fous...
- un groupe de parole de femmes de cheminots, de cheminots, d'enseignants, d'étudiant.es mis en place par G.Fontenis / M.Desmars/ G.Deguet autour de l'éducation des enfants,
- la découverte d'une solidarité de classe entre ouvriers et étudiants (autour du ravitaillement alimentaire par ex).

Et, plus tard, lorsque j'ai commencé à être salariée, la rencontre

avec le mouvement des Collèges de Psychiatrie, qui rassemblaient dans des réunions au niveau national, des professionnelles et des patientes.

As tu perçu une différence dans les comportements, la répartition des rôles entre les hommes et les femmes ?

À l'époque, non. Il y avait celles et ceux qui savaient, et je n'en étais pas. Avec le recul, oui bien sûr. Les rapports de domination étaient très clairement en faveur des hommes qui occupaient le devant de la scène, quelques filles s'y risquaient, souvent de la façon que j'ai évoquée tout à l'heure.

Comment as tu vécu à l'époque la « libération sexuelle » ?

La question ne se posait pas pour moi personnellement, même si je trouvais ça très bien... Le débat le plus important était ailleurs, dans la liberté de la prise de parole, dans les échanges entre classes sociales...

Et puis... je rentrais le soir dans mon village, alors..!

Je n'étais pas sans savoir que, dans les milieux étudiants, cette liberté sexuelle se vivait de fait. Dans le groupe de psycho dans lequel je m'activais, c'était moins flagrant, quelques couples plus durables se sont formés.

50 ans après, quelle analyse fais tu de cette période du point de vue l'égalité femmes/hommes ?

En 68, on voulait remettre en cause les rapports de domination, mais les rapports de domination de genre restaient les mêmes. Les germes de la contestation avaient cependant été semés. Et c'est dans les années 70, sans doute dans le mouvement des luttes féministes (contraception, avortement), que les choses ont vraiment bougé entre nous.

Dans mon exercice professionnel, dans le secteur médico-social, j'ai eu la chance de n'avoir pas à vivre, à une petite exception près, les rapports de domination médecin psychiatre-homme et psychologue-femme. Et pour autant, les médecins étaient des hommes, mais ma parole avait la même importance. Par contre, le salaire différait !

Aujourd'hui, je trouve qu'il y a régression: beaucoup de très jeunes femmes rêvent d'avoir tout de suite un kit, avec un compagnon, des enfants, une maison, une voiture, faute de quoi elles pensent qu'elles ont raté leur vie... Peu de femmes ont conscience que leur activité à la maison est un travail, invisible certes, et que son non-partage est une vraie question. Une femme peut vivre bien et avoir une relation amoureuse sans être obligée de vivre avec, de se glisser dans une domesticité non interrogée.

On ne peut non plus passer sous silence, dans cette question de la place et des droits des femmes, les menaces qui pèsent actuellement sur les services des IVG.

Formations

- Formations "accueil" le 8 novembre.

Commissions (pour ces commissions l'aide est la bienvenue pour les animer et participer aux actions. Intéressé ? contactez Solidaires 37)

- **Développement** : pour les prochaines diffusions rdv 10h30 à SUD Rail (11 rue B Pascal à Tours), les équipes partiront ensuite vers des lieux de diffusion définis par la commission. **Les dates : 7 Mars, 18 Avril.**
- **Journal** : le journal a repris du service, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour aider.
- **Retraité-es** : Réunion de la commission le 12 novembre, 14h à la Camusière. Aux syndicats : faire parvenir à la commission retraité-es, tout au long de l'année, les évolutions de la syndicalisation des retraité-es. Les adresses postale et électronique de vos adhérents qui partent en retraite.
- **« droits des femmes »** : Prochaines commissions le 15 novembre et 10 décembre à 18h au local de Bretonneau.
- La **commission juridique** : permanences les 1 et 3 vendredi de chaque mois pour les mois à l'UL de Saint Pierre des Corps (02/11, 23/11, 07/12, 21/12). Réunion le 3 décembre 2018 à 18h30 à l'UL de Saint Pierre des Corps.

Prochaines dates

- Les prochains **Conseils départementaux interprofessionnels** se dérouleront le **13 décembre à 14H.**
- 17 novembre ,14h : permanence / diffusion à L'UL de Saint Pierre des Corps.
- **24 novembre** : mobilisation internationale contre les violences faites aux femmes . Manifestation unitaire, soirée débat, informations plus précises à venir

CONTACTS SOLIDAIRES / SUD

SUD PTT	Tél : 02 47 85 11 11	sudptt36.37@gmail.com
SUD Santé sociaux	Tel/fax 02 47 71 00 65 ou 06 15 08 62 22	sudsantesociaux37@gmail.com
SUD Education	Tel : 02 47 85 11 15	sudeduc37@gmail.com
SUD Recherche EPST		sud@tours.inra.fr
SUD Caisse d'épargne	Tel/Fax : 02.47.28.39.94	sud.celc@gmail.com
Solidaires Étudiant-es	solidaires.etudiant.e.s.tours@gmail.com	
SUD Rail	Tél : 02.47.75.09.90 (FAX : 05.23.62)	sudrail.tours@free.fr
SUD CAM	Tél/Rép./Fax : 02.47.39.84.42	syndicat.sudcatp@free.fr
SUD Michelin		sud-michelin.tours@neuf.fr
Solidaires Finances Publiques	solidairesfinancespubliques.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr	
SNJ		snj.nrco@me.com

SOLIDAIRES SUD Kéolis Tours, SUD Culture, SUD Commerce, SUD Logement social, SUD Protection sociale, SUD FPA, SUD Logement social, SUD Collectivité territoriales, SUD rural, SOLIDAIRES Informatique, SUD Radiall, SUD Route, SUD Nettoyage, SUD Saur

18, rue de l'Oiselet La Camusière 37550 Saint Avertin Tel/Fax : 02.47.28.39.94

SOLIDAIRES 37

Édité par Solidaires 37
Siège social :
 18, rue de l'Oiselet
 La Camusière
 37550 Saint Avertin
 Tel/Fax : 02.47.28.39.94
E-mail : solidaires37@orange.fr
Site : <http://www.solidaires37.org>

Directeur de publication :
 Jean-Michel Surget

Union Locale de
Saint Pierre des Corps
 40 boulevard Jean Jaurès 37700
 Saint Pierre des Corps
 Téléphone : 02 47 44 50 96

CONSEILLERS DU SALARIE, INFORMATIONS JURIDIQUES

CARDONNA Bernard Electricien Solidaires 37
 Tél : 06.30.89.44.83 - bernard.cardonna@gmail.com
 POIRRIER Gilles Agent de Fabrication
 Tél : 06.16.32.05.41

PARESSANT Joël Retraité de la FTP Solidaires 37
 Tél : 06.20.11.91.36
 Jean-Luc Firmin (infos juridiques) cheminot sud rail
 Tel : 06.08.21.01.72 - bubupk@hotmail.fr